



LIMOGES

CTA du le 29 juin 2012

Déclaration de Marie-Thérèse BODO au nom du SNUEP

Monsieur le Recteur,

Une interminable période de cinq ans vient de prendre fin. Cinq années d'attaques incessantes contre l'Ecole et ses personnels, qui laissent l'institution affaiblie, déboussolée. Cinq années de déni des réalités, d'entêtement irresponsable, de dialogue social de façade.

Pendant ces cinq années, dans cette enceinte, à de nombreuses reprises nous avons prononcé le mot "mépris", nous avons alerté sur les tensions qui allaient croissantes dans les salles des professeurs.

Il était grand temps que cette page se tourne et que les conditions d'un retour de la confiance soient mises en place. Le nouveau Président de la République a placé l'Education en tête de ses priorités. Nous ne pouvons que nous en féliciter. En tant qu'organisation syndicale indépendante, le SNUEP-FSU appréciera chaque réforme à l'aune de ses mandats. Les militants du SNUEP-FSU sont disponibles, à tous les niveaux, pour faire part de leurs analyses et propositions.

En premier lieu nous souhaitons le rétablissement, d'épreuves terminales ponctuelles, seules garantes de l'équité et du caractère national des diplômes.

Une grande majorité des enseignants de lycées professionnels nous expriment leur profonde insatisfaction quant à la préparation, la gestion et l'organisation des CCF - leurs nombreuses critiques relevant de la dégradation des conditions de travail qu'ils subissent mais aussi de l'impact négatif de ce dispositif sur les conditions d'apprentissage des élèves et sur l'absentéisme.

La généralisation des CCF compromet le principe d'égalité entre les élèves car sa mise en œuvre varie selon les disciplines, les formations, les académies, les établissements. De surcroît, les CCF devant généralement être finalisés au mois de mai, enlèvent du temps d'enseignement aux élèves qui de plus ne voient plus la nécessité de poursuivre leurs cours au-delà de la date de l'épreuve. Ainsi nous sommes confrontés à un taux d'absentéisme très important une fois ces épreuves passées.

D'ailleurs le rapport de l'inspection générale de l'Education nationale (N° 2012-053) datant du mois de mai confirme cette analyse :

« l'extension du CCF à la quasi-totalité des épreuves de la certification intermédiaire a créé des tensions à un niveau rarement rencontré dans les établissements. Le CCF est aujourd'hui un mode d'évaluation qui, s'il n'est pas reconsidéré, risque de générer des détours de pratiques évaluatives compromettant la qualité de la certification donc du diplôme.

Le CCF est chronophage.

le CCF a apporté une très grande complexité organisationnelle et généré des coûts cachés très importants »

Nous demandons aussi la plus grande transparence concernant le versement de l'indemnité au bénéfice des enseignants chargés de l'évaluation en cours de formation des diplômés de la voie professionnelle, car nous constatons de très nombreuses disparités de traitement entre les établissements. Les documents exigés par l'administration dans certains établissements concourent à la surcharge de travail.

En outre, à l'heure où les postes sont comptés, le SNUEP déplore la politique des HSA pratiquée jusque-là et demande la transformation de ces HSA en bloc de moyens provisoires, voire en création de postes quand leur nombre est suffisant. Les pressions subies par les collègues dans plusieurs établissements pour leur faire « accepter » des HSA au-delà de l'heure statutairement imposable est insupportable. D'ailleurs, le SNUEP FSU

revendique une vraie revalorisation des salaires des enseignants, qui ne passe pas par l'obligation de faire des heures supplémentaires.

Concernant la réussite des élèves dans la voie professionnelle, il nous semble indispensable d'établir de véritables passerelles entre les différents niveaux de formation que ce soit entre le CAP et le bac pro ou entre le Bac pro et le BTS. Les difficultés initiées par la réforme du bac pro 3 ans pour les élèves sortant de bac et entrant en BTS ne pourront être surmontées que si on leur donne la possibilité de suivre une formation préparatoire. Il est nécessaire de préparer sa mise en place dès la rentrée prochaine.

Le SNUEP-FSU dénonce vigoureusement la mise en place des 3^e prépro : les recommandations des Inspecteurs (organisation de projets pluridisciplinaires sur des plages horaires, sortir des organisations pédagogiques habituelles, ...) sont en contradiction totale avec les moyens pédagogiques attribués à ces classes.

Quel avenir sera réservé aux élèves qui étaient sensés intégrer des DIMA dans le nouveau processus ?

Enfin le SNUEP-FSU s'étonne de la façon dont sont traitées les formations professionnelles de l'Académie. Le rectorat a, deux années consécutives, annoncé la fermeture de la section Bac Pro Arts de la pierre et l'a finalement maintenu avec une annonce suffisamment tardive pour empêcher les inscriptions. Cette année, Monsieur le Recteur a lié sa décision au recrutement et a dans le même temps assuré de son soutien les enseignants. Nous tenons à rappeler à Monsieur le Recteur que cette formation très particulière est suivie pendant 2 ans par des élèves qui ont obtenu un CAP et ont conforté leur projet professionnel. Le LMB Felletin est un des très rares lycées de France à offrir cette formation et à permettre aux jeunes d'être accueillis en internat pendant le week-end ; les élèves qui ne pourraient pas suivre cette formation à Felletin verraient leur avenir professionnel compromis. Il y a très peu de places hors académie, souvent sans internat. Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Recteur, de donner aux jeunes qui le souhaitent la possibilité de terminer leur parcours de formation en Bac Pro Arts de la pierre à Felletin. Nous ne pouvons croire qu'on ne peut dégager les quelques moyens nécessaires à ce maintien.

Nous demandons à Monsieur le Recteur de confirmer officiellement aujourd'hui le maintien de cette formation.

Nous attendons avec la plus grande vigilance, que la formation des jeunes redevienne une véritable priorité et que le Gouvernement ne se contente pas de vœux pieux mettant en contradiction les objectifs affichés avec la réalité du terrain comme cela a été le cas ces dernières années.

La formation professionnelle initiale doit faire partie de ces priorités

Enfin, nous demandons un état des effectifs prévisionnels de rentrée.